



**PROCES VERBAL
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Commune de
BAUDRIERES**

71370 Saône et Loire

Séance du 04 février 2025

Président : M. Cédric DAUGE

Secrétaire de séance : Nathalie TISSOT

Présents : Mmes Sandrine AUGÉAT - Colette JODAR-TORRES – Nathalie TISSOT - Céline BESSONNAT - Stéphanie GREMERET - Sylvie SAUNIER

MM. Cédric DAUGE - Dominique BOUILLOUX - Yves LOMBARD – Sébastien LESSARD – Cédric TISSOT

Absents excusés : Quentin D'ALASCIO – Sylvie BARTHELEMY pouvoir Nathalie TISSOT– Constance FINAS pouvoir Cédric DAUGE - Marie-Claire MULLIERE pouvoir Colette JODAR-TORRES

PRESENTATION DU PROJET MULTISPORTS PAR LE CONSEIL JEUNES

Monsieur le Maire donne la parole au Conseil jeunes, venu présenter son projet d'implantation d'un terrain multisports. L'actuel terrain de basket proposera plusieurs espaces sportifs comme le handball, le volley-ball, le football, le badminton et le tennis. De solides cages de foot, des panneaux de baskets et des dispositifs antirebonds seront mis en place. Des câblages seront installés afin d'éviter les éventuelles dégradations des agrès.

Les membres du Conseil jeunes ont étudié les devis de trois prestataires et la société AVENTI Sport a été retenue. Ils ajoutent que ce projet apportera un supplément de dynamisme au cœur du village en suscitant l'attrait des jeunes de Baudrières et des villages avoisinants. Il est également noté que les jeunes conseillers participeront activement au nettoyage et à la préparation du terrain avant la mise en place, au printemps, d'un revêtement par l'entreprise EUROVIA.

VOTE : proposition adoptée à l'unanimité : 14 voix pour

Monsieur le Maire donne lecture du compte rendu du 24 novembre 2024. Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, l'approuve.

MODALITES DE LA FUTURE GERANCE DU RESTAURANT L'EMBUSCADE

M. le Maire revient sur l'acquisition du restaurant l'Embuscade dont la vente a été signée le 13 décembre 2024 à l'office notarial de Maître PERRAULT à Cuisery.

Il présente au Conseil plusieurs profils intéressés par la reprise de la future gérance de l'établissement. Il est donc convenu de recevoir 4 personnes lors d'un temps d'échange individuel fixé au 2 mars 2025, afin de pouvoir exposer les modalités de gérance des lieux, et d'écouter les attentes de chacun. A l'issue de ces rencontres, un nouvel entretien prévu le 30 mars 2025 sera proposé au(x) candidat(s) pour permettre de soumettre au Conseil un projet concret et plus étoffé (business plan)

VOTE : proposition adoptée à l'unanimité : 14 voix pour

PRISE EN CHARGE DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025

Préalablement au vote du budget primitif 2025, la commune ne peut engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement que dans la limite des restes à réaliser de l'exercice 2024.

Afin de faciliter les dépenses d'investissement du 1^{er} trimestre 2025, le Conseil municipal peut en vertu de l'article L 1612-1 du Code Général des Collectivités territoriales, autoriser le maire à mandater les dépenses d'investissement.

M. le Maire demande l'autorisation de mandater les factures listées ci-après et par conséquent l'ouverture des crédits suivants :

- Relatifs à l'achat du restaurant L'EMBUSCADE : Chapitre 21
 - Cession du fonds de commerce : Prix de vente 130.000 € - Frais de vente : 4.758.92 € (Maître PERRAULT, notaire à Cuisery)
 - Vente SCI L'EMBUSCADE : Prix de vente 110.000 € - Frais de vente : 2.464.22 € (Maître PERRAULT, notaire à Cuisery)
- Relatifs à l'achat de tapis accordéon pour l'école : Facture PIERRON ASCO & CELDA : 2.215.00 € Chapitre 21

VOTE : proposition adoptée à l'unanimité : 14 voix pour

ETUDE SUR LE LAGUNAGE DU BOURG

Monsieur le Maire rappelle au Conseil que selon les rapports de la direction d'accompagnement du territoire chargée de l'assistance technique des lagunes, il s'avère que la station d'épuration du bourg aurait atteint sa capacité nominale.

Cette problématique s'inscrit par conséquent dans les prescriptions d'OAP (opération d'aménagement et de programmation) des parcelles situées en zone AU du PLUi.

Afin de ne pas retarder certains projets de construction sur les zones précitées, il conviendrait d'anticiper la levée des prescriptions avant le transfert de compétence du service assainissement collectif de la commune à la Com-com, dont la date reste incertaine. Ainsi, un devis est présenté pour faire établir de nouvelles mesures et études par une société privée assermentée. Le coût de l'opération serait pris en charge sur le budget annexe de l'assainissement.

VOTE : proposition adoptée à l'unanimité : 14 voix pour

REMBOURSEMENT D'ARRHES DE LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE

Monsieur le Maire présente au Conseil un contrat de location de la salle polyvalente pour le 31 mai et 1^{er} juin 2025. La signataire étant malheureusement décédée en janvier 2025, il est donc convenu d'accepter l'annulation du contrat et de rembourser la somme de 100 € à la famille de la défunte.

VOTE : proposition adoptée à l'unanimité : 14 voix pour

CONSULTATION DU CONTRAT DE GROUPE D'ASSURANCE STATUTAIRE 2026-2029

Monsieur le Maire rappelle au Conseil que la commune a adhéré le 1^{er} janvier 2021 au contrat de groupe de risque statutaire via le centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Saône et Loire.

Cette souscription arrivant à échéance le 31 décembre 2025, le Centre de gestion doit relancer une nouvelle procédure de consultation pour le contrat d'assurance 2026-2029. A cet effet, il est demandé à la commune de Baudrières d'exprimer sa volonté de s'associer à la démarche du Centre de Gestion. A l'issue de cette consultation, la commune pourra ou non s'engager sur le nouveau contrat proposé.

VOTE : proposition adoptée à l'unanimité : 14 voix pour

AFFAIRES ET QUESTIONS DIVERSES

M. le Maire évoque :

- L'intérêt de 2 administrés pour le tableau de scène de chasse du restaurant l'embuscade. Il propose à un membre du Conseil jeune de tirer au sort. Mme Perrine CROST devient la nouvelle propriétaire de cette œuvre de 4 mètres,
- La demande de subvention des pompiers volontaires de Loisy, 500 € leur sont accordés,
- Les remerciements du Maire de Saint Etienne concernant le relogement de plusieurs de ses administrés au petit gîte de Baudrières à la suite d'un incident,
- Les remerciements de l'association Toujours Femme pour le versement d'une subvention,
- La demande de subvention de l'association ASCB pour l'anniversaire du Club,
- La demande de l'association des Donneurs de sang pour la diffusion d'un ancien film de Baudrières. Le conseil donne son accord,
- La promesse du versement d'une subvention de 250 € aux conscrits 2025 pour la disponibilité de certains de leurs bénévoles proposant d'assurer le service lors du repas annuel du Maire et de ses Adjointes prévu le 07 février prochain,
- La prochaine formation « habilitation électrique » pour les 2 cantonniers et le passage à l'examen du permis remorque (B96) d'un cantonnier,
- Les devis de l'entreprise David CHAUTARD pour réfection du plafond de la cuisine de la cantine, d'une partie des façades de la cantine et de l'école. Les montants seront inscrits au budget 2025,

- Le devis de FACIN pour l'achat d'une autolaveuse pour la salle des fêtes. Le conseil donne son accord,
- Le devis pour remise en état du marquage au sol en résine route de Saint-Germain, route de Saint-Vincent et au Bourg ainsi que la mise en place de « dents de requin » vers l'étang de la Verne. Le Conseil donne son accord.
- La problématique récurrente de la vitesse excessive route de Saint Vincent, en agglomération. Une réflexion est faite sur deux propositions : installation de feux intelligents dits « récompense » alimentés par panneaux solaires ou mise en place de chicanes,
- Le temps d'échange avec le Président du Red Stars Base-Ball-Club de Bresse et Mme JOLIVOT au sujet des attentes de la future saison 2025 et la recherche d'un espace supplémentaire.

Yves lombard revient :

- Sur la nécessité de changer les caméras de surveillance du parking de la structure, devenues vétustes et d'ajouter une caméra supplémentaire sur le parking arrière de la mairie afin de sécuriser visuellement le local du Cia. Les nouveaux dispositifs auront une meilleure définition de vision, notamment la nuit. (Augmentation des pixels).
- Sur la livraison imminente du bulletin municipal,
- Sur la demande de subvention du Vélo Club de Saint Marcel pour le championnat départemental de cyclisme prévu le 18 mai 2025. 150 € est accordé par le Conseil pour participer notamment à l'achat de trophées,
- Sur la mise à disposition prochaine des nouveaux plans de la commune imprimés par l'entreprise SCHENK,

Nathalie TISSOT fait part au conseil :

- De la convocation de trois élèves de primaire et du collège responsables d'incivilités sur les murs de l'école. Ces derniers ont été sermonnés et devront nettoyer les dégâts occasionnés,
- De la réunion SIVOS évoquant le changement de la chaudière du gymnase et de la subvention de 10 000 € versée au collège pour le financement de sorties scolaires,
- De la réunion du SICED : les livrets annuels seront distribués avec la gazette et des nouvelles bennes pour recevoir la laine de roche et de verre sont maintenant disponibles à la déchetterie de Saint Germain-du-Plain,
- De la décision de la DASEN de Mâcon pour la fermeture d'une classe sur le RPI.

Colette JODAR -TORRES évoque :

- La problématique de sécurité des élèves attendant à l'abri bus de Saugy. Ces derniers ne portent ni gilets jaunes, ni brassards réfléchissants. Une réflexion sera faite sur l'achat et la distribution de ces équipements aux jeunes Baudriérois,
- La tournée « voirie » en compagnie de Monsieur MAZUIR de la Communauté de Communes. Les devis seront transmis fin mars.

Dominique BOUILLOUX revient :

- Sur les affouages en cours,
- Sur l'installation d'une partie des poteaux aux abords des sentiers.

Sébastien LESSARD fait part au conseil :

- Du problème de son vieillissement à l'église. Le Conseil propose d'en acheter une autre,
- Des 40 ans du Tennis-Club fixés au 7 juin 2025 avec diverses animations et concert prévus.

Sandrine AUGÉAT informe le Conseil que de gros trous se sont formés sur une partie du chemin de la Boucle.

Dates à retenir :

- Commission finances : jeudi 27 février 2025 à 19h
- Prochain Conseil municipal : mardi 04 mars 2025 à 20 h

Cédric DAUGE, Maire

